

--- 0 4 3  
N° 2011-\_\_\_\_\_/MEF/MATD

25 MAI 2011

## CIRCULAIRE

A

MESDAMES / MESSIEURS

*LES PRESIDENTS DES CONSEILS DE COLLECTIVITES TERRITORIALES*

Objet: Mise en place de comités de  
suivi budgétaire et de trésorerie

Mesdames et messieurs les présidents des conseils,

Dans le souci d'assurer une meilleure gestion des finances de vos collectivités territoriales, nous avons l'honneur de vous inviter à mettre en place des comités de suivi budgétaire et de trésorerie.

Les comités de suivi budgétaire et de trésorerie ont pour attributions :

- ▶ le suivi du recouvrement des recettes locales;
- ▶ la mise en place d'une stratégie locale de recouvrement des recettes assorties de la définition d'actions prioritaires devant faire l'objet de suivi à l'occasion de chaque session du comité;
- ▶ la régulation des engagements de dépenses en vue de la maîtrise de leur paiement;
- ▶ la gestion de la trésorerie à travers l'élaboration d'un plan prévisionnel de trésorerie.

Les comités de suivi budgétaire et de trésorerie sont composés de :

- ▶ l'ordonnateur du budget ;
- ▶ le secrétaire général de l'administration de la collectivité territoriale;
- ▶ le contrôleur financier ;
- ▶ le receveur de la collectivité territoriale;
- ▶ le comptable de la collectivité territoriale;
- ▶ le responsable des services des impôts au niveau de la collectivité territoriale;
- ▶ le représentant de la direction générale du budget.

Les comités budgétaires et de trésorerie se réunissent chaque mois en session ordinaire et en session extraordinaire lorsque les circonstances l'exigent.

Au regard de l'importance de ces comités, nous vous exhortons à les mettre diligemment en place ou à les dynamiser s'ils existent déjà et à faire parvenir à la tutelle les copies des arrêtés y relatifs.

Enfin, vous devez prendre les dispositions nécessaires en vue de leur animation tout en rendant compte périodiquement de leur fonctionnement à la tutelle. Vous devrez toutefois noter que les sessions desdits comités sont gratuites.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents des conseils, l'assurance de notre parfaite considération.

**Ampliatiions :**

- Tous Gouverneurs de Régions

